



A la une



Une nouvelle équipe municipale



Béatrice LACROIX-DÉESSART

Maire

Élue le 15 mars, la nouvelle équipe municipale, composée de 23 membres, a officiellement pris ses fonctions le 20 mars. Lors de la séance d'installation, les conseillers ont procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

Dès le premier tour, avec 18 suffrages, Mme Béatrice LACROIX-DÉESSART a été élue Maire d'Agnetz.

Pour ce nouveau mandat, les élus ont fixé à six le nombre d'adjoints. La liste conduite par M. Daniel MASSE a été élue.

Découvrez ci-dessous les visages et les rôles de celles et ceux qui s'engagent au service de la commune pour les six années à venir.

Adjoints au maire



Daniel MASSE

1er adjoint
SÉCURITÉ ET
VIVRE ENSEMBLE



Amélie GIRARD-SCHMIT

2ème adjointe
URBANISME, CADRE DE
VIE ET PATRIMOINE



Stéphane DOUCHET

3ème adjoint
TRAVAUX ET
ENVIRONNEMENT



Aurélie CARPENTIER-REPIR

4ème adjointe
JEUNESSE et
AFFAIRES SCOLAIRES



William VINAND

5ème adjoint
GESTION
FINANCIERE



Delphine VREVEN

6ème adjointe
COHÉSION
SOCIALE, SANTÉ ET
SOLIDARITÉS

Conseillers délégués



Hervé BROSSE

Délégué aux
SPORTS



Nicolas JARRO

Délégué à
L'INFORMATION



Bastien VAILLANT

Délégué à la CULTURE, aux LOISIRS
et au TOURISME

Conseillers municipaux*

Philippe HOUDRY

Conseiller municipal

Emmanuel BERNADICOU

Conseiller municipal

Evelyne SAHAGUIAN

Conseillère municipale

Alain CARON

Conseiller municipal

Laurence ROBERT

Conseillère municipale

Franck BONNARD

Conseiller municipal

Cécile HURTREL

Conseillère municipale

Corinne JEANNOTTE

Conseillère municipale

Bruno EVRARD

Conseiller municipal

Sébastien BOUTIGNY

Conseiller municipal

Christel BEZEAUX-ESSALAH

Conseillère municipale

Virginie PICOUT-RUBIO

Conseillère municipale

Audrey BEAUFILS

Conseillère municipale



(*) classement par âge

Inscriptions scolaires



Les familles domiciliées sur Agnetz qui souhaitent scolariser leur(s) enfant(s) à l'école élémentaire du Parc à Agnetz ou à l'école maternelle du Petit Prince à Ronquerolles doivent au préalable retirer auprès du secrétariat de la mairie, **un certificat de préinscription**. Celui-ci est délivré **depuis le 1er avril** sur présentation d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et du livret de famille. Une fois le certificat obtenu, les parents devront faire les démarches suivantes auprès des directeurs d'école :

⇒ **A l'école maternelle du Petit Prince à Ronquerolles**

Mme LEMAIRE, Directrice, a déjà accueilli bon nombre de familles lors des portes ouvertes organisées le 10 mars dernier. Pour celles qui l'auraient manquées, elle proposera des rendez-vous sur le temps scolaire, aux familles avec leur enfant, afin de se rencontrer lors d'un temps de classe. Cette démarche leur permettra en petit groupe de découvrir le fonctionnement de l'école au sein de la classe de *Petite Section* ainsi que l'attention portée à leur enfant par le personnel de l'école. Ces rencontres auront lieu la semaine du **22 au 25 juin 2026, en matinée entre 11h00 et 12h00**.

Pour prendre rendez-vous, contactez Mme Lemaire, par mail à ce.0600677k@ac-amiens.fr ou par téléphone, **le vendredi au 03 44 50 12 13**.

⇒ **Lors de l'inscription :**

Vous devrez vous munir du **certificat de préinscription délivré par la mairie, du carnet de santé avec vaccinations à jour, du livret de famille et de la fiche de renseignements complétée (pour l'école maternelle)**.

Un certificat de radiation vous sera également demandé si votre enfant arrive d'une autre école. Retrouvez toute l'information sur www.agnetz.fr, rubrique « enfance/jeunesse ».

⇒ **A l'école élémentaire du Parc à Agnetz**

Monsieur BLEUSEZ, Directeur, prendra les inscriptions :

- **Lundis 4, 11, 18 mai**
 - **Vendredi 22 mai**
- **de 9h à 12h et de 14h à 16h45**

En cas d'impossibilité à ces dates et heures de permanence, il faudra prendre rendez-vous avec M. BLEUSEZ, par mail à ce.0601889c@ac-amiens.fr

👉 Nous vous rappelons qu'une inscription est nécessaire à l'école du Parc lorsque votre enfant quitte la grande section de maternelle pour le CP.

A noter !

Le service 17Cyber : une aide rapide face aux menaces numériques

Avec la multiplication des usages numériques, les risques en ligne se sont considérablement accrus : cyberharcèlement, piratage de comptes, escroqueries ou encore usurpation d'identité. Pour répondre à ces situations souvent urgentes et déstabilisantes, le dispositif **17Cyber**, issu d'un partenariat avec la gendarmerie et la police, propose un service en ligne disponible 24h/24 et 7 jours /7.

Grâce à un diagnostic personnalisé, l'utilisateur est orienté vers les démarches à suivre : sécurisation de ses comptes, conservation des preuves, dépôt de plainte ou encore contact avec les autorités compétentes.

En complément, des conseils de prévention sont proposés afin d'aider les internautes à adopter les bons réflexes : choisir des mots de passe robustes, activer la double authentification, se méfier des messages suspects ou encore protéger ses données personnelles.

Face à des attaques parfois rapides et sophistiquées, le service 17Cyber représente un outil essentiel pour ne pas rester seul et agir rapidement. Il rappelle que, dans le monde numérique comme ailleurs, des solutions existent pour se défendre et se faire accompagner.

Rappel !

Nuisances sonores

Qui dit printemps, dit retour de la végétation, dit travaux au jardin, dit bruit, dit nuisances sonores.

Pour limiter l'impact sur vos voisins, assurez-vous d'être sur les bons créneaux horaires.

✓ **du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,**

✓ **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,**

✓ **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h uniquement**
Respectez également les pauses méridiennes !

➔ **en semaine le midi de 12h à 13h30, le samedi de 12h à 15h.**

Parions sur la jeunesse

En raison des élections, l'opération a été décalée... mais les inscriptions sont maintenant ouvertes ! Elles s'adressent aux jeunes Agnessois dès 12 ans. L'opération, rappelons-le, les récompense pour leurs résultats scolaires*, leurs performances sportives ou artistiques, leur implication dans une action environnementale, solidaire, ou encore bénévole.

Pour participer, merci de compléter avec le plus de précisions possibles le bulletin d'inscription ci-contre et de l'adresser **pour le 15 mai 2026** à la mairie. **Les récompenses seront remises à la fin du printemps 2026.**

(*) : lauriers ou obtention d'un diplôme avec mention sont requis pour se présenter.

Voirie

Bilan de la viabilité hivernale



Le plan de viabilité hivernale, actif du 17 novembre 2025 au 1er mars 2026, dresse un bilan positif pour la commune.

En raison des conditions météorologiques difficiles, trois sorties ont été nécessaires au cours de cette saison.

Les opérations de déneigement et de salage ont permis de maintenir des conditions de circulation satisfaisantes, notamment aux heures de pointe matinales, facilitant ainsi les déplacements des Agnessois vers leur lieu de travail.

La collaboration avec les agriculteurs, dans le cadre d'une convention établie avec la mairie, s'est révélée particulièrement efficace. Leur mobilisation en complément des services techniques a permis de réduire significativement les délais d'intervention. Chacun s'est révélé expert dans un domaine bien particulier. Le premier en matière de déneigement et le second en matière de salage.

Ce partenariat, riche d'enseignements, constitue une véritable réussite et ouvre des perspectives d'amélioration pour les prochaines saisons hivernales, dans l'objectif de garantir un service toujours plus réactif et performant au bénéfice des habitants.

Bulletin d'inscription « Parions sur la jeunesse 2026 »

Nom: Prénom:

Adresse:

Age: Tél:

E-mail :

Domaine(s) d'activité(s):

Performance(s) obtenue(s) et date(s) d'obtention :

Retour avant **le 15 mai 2026** à l'accueil de la
mairie ou par mail à f.poulizac@agnetz.fr

Éclairage public

Pendant la campagne électorale, lors des échanges entre élus et administrés, vous avez été nombreux à demander un retour à l'éclairage nocturne. En effet, beaucoup d'Agnessois (es) travaillent en horaires décalés ou de nuits, et ne sont pas rassurés dans une totale obscurité, lorsqu'il s'agit de rentrer chez eux ou d'aller prendre leur véhicule.

Dans cet esprit, dans l'attente d'identifier des solutions pérennes et durables d'éclairage intelligent et parce que les jours rallongent aussi, nous allons très prochainement revenir à un éclairage nocturne dans nos hameaux. Nous en échangerons avec vous lors des réunions de quartier que nous mettrons en place avant l'été !



A noter !

Renouvellement de la convention relative à la destruction des nids de frelons asiatiques

Depuis 2024, la municipalité prend en charge 80 % du coût des interventions liées à la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers. Face à l'augmentation du nombre de demandes, ce dispositif est reconduit afin de continuer à soutenir les administrés et à lutter contre ce fléau.

Cf. délibération n° 2025-76 du 15 décembre 2025

Pour bénéficier de cette aide financière :

1. **Il doit s'agir uniquement de frelons asiatiques** (pas de guêpes, ni même d'autres variétés de frelons comme le frelon européen.)
2. **Vous devez prévenir la mairie immédiatement !** Elle se charge de centraliser toutes les demandes et d'organiser l'intervention de l'entreprise spécialisée avec laquelle elle a signé une convention.

Prochains évènements

→ Vendredi 24 avril : Assemblée générale du Comité des fêtes d'Agnetz

L'association invite l'ensemble des habitants de la commune à son Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 24 avril 2026 à 19h dans la salle du Parc. L'ordre du jour sera l'élection du conseil d'administration. Une occasion pour les Agnessois de se renseigner ou d'intégrer l'association.

→ Lundi 26 avril : Stages de Salsa solo dance!



Tadaaam vous propose deux stages :

14h/16h: Initiation

16h15 / 18h15: cours évolutif

Réservation sur :

<https://tadaaam.s2.yapla.com/fr/event-110420>

Tarifs : 18€ /stage et 30€/2 stages si vous réservez avant le 19 avril.

✉ Tadaaam60600@gmail.com

→ Dimanche 24 mai : Brocante de la Pentecôte à Agnetz



Comme à l'accoutumée, elle se tiendra dans les rues en limite du stade Silvio Serradimigni. Les modalités d'inscription vous seront communiquées prochainement par le Comité des fêtes.

Restez informés via Intramuros, notre page Facebook et www.agnetz.fr.

→ Vendredi 29 mai : Fête des voisins

En 2026, la Fête des voisins aura lieu le vendredi 29 mai, offrant une nouvelle occasion de se rencontrer, de partager des moments conviviaux, et de créer des liens durables.

Si vous êtes intéressés pour l'organiser dans votre quartier, rue ou hameau, envoyez un mail à mairie@agnetz.fr en indiquant vos coordonnées, votre projet, et vos besoins éventuels en matériels.

Bourse aux plantes et fleurs

Dimanche 10 mai



L'association culturelle d'Agnetz organise le dimanche 10 mai de 10h à 16h sur le parvis de l'église Saint Léger à Agnetz, une bourse aux plantes et fleurs. Les particuliers qui souhaiteraient vendre leur production de plants de fleurs, de légumes etc,... sont invités à contacter Martine HUBERTY dès que possible.

En plus de pouvoir profiter de cette vente de plants, vous aurez la possibilité de visiter l'église qui sera exceptionnellement ouverte pour l'occasion et le local de l'Association culturelle qui regorge de trésors, notamment la collection complète, reliée, de la revue Paris-Match, depuis le premier numéro paru le 25 mars 1949.

→ Stationnement sur le parking en amont de l'église.

Inscription auprès de Martine Huberty au 06 27 03 18 33 ou par mail à martine.huberty@free.fr

Agnetz

Scannez ceci



IntraMuros,
l'application essentielle à télécharger
Pour rester informé
des actualités d'AGNETZ au quotidien !

